

## **Cent soixante-douzième session du Conseil de la FAO**

### **Point 3: Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025**

*Résumé des rapports de la Réunion conjointe, du Comité financier et du Comité du Programme*

#### ***Conclusions de la Réunion conjointe du Comité du Programme (135<sup>e</sup> session) et du Comité financier (195<sup>e</sup> session)***

Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025. Ils se sont félicités des efforts consentis par la Direction pour favoriser les gains d'efficacité et exécuter le Programme de travail dans le contexte actuel, se sont dits conscients du fait qu'il était important de soutenir le Programme de travail après de nombreuses années marquées par un budget inchangé en valeur nominale et ont noté que la proposition d'ouverture de crédits comportait une demande de ressources supplémentaires destinée à couvrir les augmentations de coûts estimées visant à préserver la parité du pouvoir d'achat. En outre, ils se sont déclarés favorables à tous les efforts menés pour qu'un consensus se dégage au sujet du montant du budget en amont de la 43<sup>e</sup> session de la Conférence.

*M<sup>me</sup> Imelda Smolčić, Présidente de la Réunion conjointe du Comité du Programme (135<sup>e</sup> session) et du Comité financier (195<sup>e</sup> session)*

#### ***Conclusions de la 195<sup>e</sup> session du Comité financier***

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité financier concernant le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025.

*M<sup>me</sup> Imelda Smolčić Nijers, Présidente de la 195<sup>e</sup> session du Comité financier*

#### ***Conclusions de la 135<sup>e</sup> session du Comité du Programme***

Le Comité du Programme a examiné le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025 et est convenu de la nécessité d'appuyer l'exécution des fonctions essentielles et du mandat de la FAO au moyen de ressources provenant de son budget ordinaire, a souligné l'importance du financement en faveur des conventions, des organes conventionnels, des accords intergouvernementaux ainsi que du Programme de coopération technique (PCT), et a recommandé que l'affectation de ressources à ces différents domaines reste une priorité. Il a en outre souligné qu'il était important de ne pas paraphraser les indications données par les organes directeurs, y compris toutes les conférences régionales, et a recommandé que le Conseil examine les corrections apportées au texte du document C 2023/3 et adresse ensuite des recommandations à la Conférence.

*M<sup>me</sup> Yael Rubinstein, Présidente de la 135<sup>e</sup> session du Comité du Programme*